

Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'implantation d'une restauration légère type foodtruck au Pôle archéologique départemental-MuséAl d'Alba La Romaine

Contexte

Le Pôle archéologique départemental-MuséAl est un service de la direction de la culture du Département de l'Ardèche. En plus d'être un service de référence et d'expertise en archéologie, il valorise le patrimoine archéologique de l'antique *Alba Helviorum*, capitale du peuple gallo-romain des Helviens, à travers un site archéologique et un musée. Une riche programmation est proposée au public de février à décembre.

Sur certaines dates, de mai à septembre, des spectacles au musée, sur le site et tout particulièrement au théâtre antique sont organisés dans le cadre d'événements nationaux mais aussi des nocturnes estivales. Afin de répondre à la demande de restauration et de rafraîchissement sur place des visiteurs lors de ces manifestations, et en vue d'assurer un meilleur accueil, le Pôle archéologique départemental-MuséAl souhaite faire appel aux services d'un foodtruck.

Cette demande s'inscrit dans la démarche de Transition du Département de l'Ardèche, débutée en 2019.

Objectifs

- *Accueillir les publics en leur proposant une offre de restauration rapide de qualité,
- *Respecter et accompagner la démarche de transition du Pôle archéologique départemental-MuséAl,
- *Travailler avec les producteurs locaux et valoriser leur production.

Description de l'activité

L'offre de restauration légère type foodtruck doit proposer des plats sucrés ou salés de saison et réalisés avec des produits locaux et autant que possible de saison. Cette offre de restauration doit être cohérente avec la démarche de transition du Pôle archéologique départemental-MuséAl. Une communication des menus proposés pour les différentes dates pourra être réalisée sur le site internet de MuséAl.

Ces plats pourront être dégustés relativement rapidement. L'offre de restauration devra être adaptée à un public essentiellement familial.

En ce qui concerne les boissons, l'offre se portera sur des produits locaux, notamment pour les jus de fruits et bières. Le bénéficiaire de l'autorisation devra disposer de la licence IV permettant de vendre des boissons alcoolisées.

En ce qui concerne la gamme de prix, elle devra être adaptée au public (touristique et familial) et ne pas dépasser 15 € par menu.

Le foodtruck devra proposer des contenants recyclables et limiter les déchets liés à ces contenants.

Le stationnement du foodtruck sera localisé sur le parking du musée ou en haut du théâtre en fonction des dates, où il pourra installer ses tables et chaises.

Pour l'année 2021, l'offre de restauration légère sera proposée selon le calendrier suivant :

*Les nocturnes estivales, les mardis 20, 27 juillet et 3,10,17,24 août, de 18h30 à 22h,

*Les Journées européennes du patrimoine, les 18 et 19 septembre de 13h30 à 19h,

Conditions administratives et financières de candidature

L'autorisation d'occupation du domaine public du site de Muséal sera formalisée par une Convention d'occupation temporaire du domaine public dans laquelle le bénéficiaire s'engage à assurer la restauration sur l'ensemble des dates.

Cet engagement est valable en dehors des dates où les conditions météorologiques ne permettent pas la tenue d'une restauration rapide à l'extérieur. Le Pôle archéologique départemental-Muséal se réserve le droit d'autoriser le bénéficiaire à ne pas assurer la restauration rapide. La décision sera prise d'un commun accord entre le Pôle archéologique départemental-Muséal et le bénéficiaire, au plus tard la veille de la date prévue.

Le site antique et le musée relèvent de la gestion du domaine public. A ce titre, l'autorisation de stationnement du foodtruck sera formalisée une convention d'occupation temporaire du domaine public. L'AOT sera soumise au versement d'une redevance d'occupation fixée à 2% du chiffre d'affaire réalisé sur la ou les dates ciblées.

Si le chiffre d'affaire n'atteint pas 300€, sur une date, la redevance ne sera appliquée sur cette date.

Modalités de sélection :

Les candidatures seront appréciées au regard d'une notation selon la grille et les critères suivant :

Grille de notation

CRITERE	NOTE	OBSERVATIONS
PROVENANCE DES PRODUITS	/6	
SAISONALITÉ DES PRODUITS	/4	
DIVERSITE DE LA CARTE	/4	
PROPOSITION DE TARIFS	/5	
RÉDUCTION DES DECHETS	/6	
MOTIVATION	/5	
TOTAL	/20	

Dépôt de candidature

La date limite du dépôt de candidature est fixée au lundi 5 juillet 2021 à 17h par courrier portant la mention « Appel à Manifestation d'intérêt pour une offre de restauration légère sur le site de Muséal » :

- à l'adresse électronique suivante : museal@ardeche.fr

ou

- l'adresse postale suivante :

Pôle archéologique départemental-Muséal
99 route de Viviers, 07 400 ALBA LA ROMAINE

Contact : 06 38 72 45 75